

Prévention - Au-delà de sensations fortes... la mort.



De gauche à droite : Mme Françoise Cochet, présidente de l'APEAS, Mme Lorenza Bergamasco, référent 06 APEAS, Lieutenant-colonel Frédéric Castagnola, Chef du GF Evaluation, Mlle Delphine Podsiedlik, Chargée de communication.

Depuis octobre 2000, des parents touchés par les jeux mortels, et plus particulièrement par « le jeu du foulard », se sont mobilisés et ont créé l'Association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation. (APEAS). Son objectif est de transmettre au plus grand nombre un maximum d'informations sur les dangers de cette pratique. L'APEAS travaille avec des familles, des professionnels et des jeunes qui ont été confrontés à cette expérience dangereuse.

Dans ce cadre, une conférence a été organisée le mercredi 15 décembre 2010 au Centre Universitaire Méditerranéen à Nice par Mme Lorenza Bergamasco, parents d'élèves de l'école Corniche fleurie à Nice Ouest et référents APEAS Nice et 06, en collaboration avec l'Inspection académique et en présence de 350 enseignants de la circonscription Nice 4 (Nice Ouest), en tant que Module de formation obligatoire annuel.

Sont intervenus :

- ➔ Françoise Cochet, présidente de l'APEAS,
- ➔ le Docteur Fabien Lemoen, médecin urgentiste du SAMU CHU 06, représentant le professeur Levraut, Responsable du pôle Urgences- SAMU 06- SMUR CHU de Nice,
- ➔ Le Lieutenant-colonel Frédéric Castagnola et Mlle Delphine Podsiedlik du GF Evaluation- Communication / Information préventive et éducation aux risques.

Etaient présents :

- ➔ M. Lauriano Azinheirinha, délégué à l'éducation de la ville de Nice,
- ➔ M. Bernard Asso, adjoint au maire de Nice et Conseiller général,
- ➔ Mme Martinetti et M. Cociglio de la circonscription Nice 4 de l'Inspection Académique.

Depuis plus d'un an, le SDIS 06 a intégré un module « Jeux dangereux » à l'IPCS, l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent.

La conception et l'expérimentation de ce module, piloté par le Lieutenant-colonel Frédéric Castagnola, sont devenues possibles grâce à l'aide de pédopsychiatres et des psychologues du SDIS (Nathalie Alfocea et Régis Dubuisson).



Le Lieutenant-colonel Frédéric Castagnola présente le rôle des assistants sécurité formés par l'IPCS du SDIS 06

Le module intégré à la formation des Assistants Sécurité (ASSEC), écoliers et collégiens formés à l'IPCS, a pour objectif de les sensibiliser sur la dangerosité de ces pratiques. Par ailleurs, dans le cadre de leur fonction, les ASSEC ont l'obligation de signaler aux adultes toutes pratiques suspectes.

Ainsi, les 28 000 assistants sécurité formés depuis plus de 15 années sur les collèges et écoles des Alpes-Maritimes constituent un véritable réseau de vigilance qui permettra, à terme, une meilleure prévention des jeux dangereux dont les risques très élevés sont encore méconnus. Ce qui éviterait bon nombre de drames comme par exemple celui de Vincent 11 ans, décédé du jeu du foulard le jour de Noël 2010.



La salle comble a apprécié les différentes interventions

Le « jeu du foulard » est un étranglement volontaire dont l'objectif est de vivre une expérience, de connaître de nouvelles sensations. D'apparence anodine, cette expérience peut avoir des conséquences très graves, pouvant aller de séquelles irréversibles (crises épileptiques, paralysies, état végétatif,...) à la mort. Notamment lorsqu'il est pratiqué seul. Les premières évocations d'accidents datent des années 1950. Depuis 2000, une moyenne de 30 décès est recensée chaque année en France.

Répandue dans le monde entier, la pratique du « jeu du foulard » est difficile à détecter car il ne s'agit pas de comportement violent ou suicidaire mais simplement d'un jeu dangereux qui touche principalement un public d'enfants et d'adolescents de 4 à 20 ans.

Face à ce drame, les adultes responsables (parents, éducateurs, enseignants,...) ont une seule arme efficace à leur disposition : la prévention. Une fois avertis des risques encourus, enfants et adolescents cessent généralement ce « jeu » dont ils ne mesuraient pas le danger.

S'informer et informer pour mieux comprendre est essentiel

La prévention est réalisable à deux niveaux :

1. Les parents peuvent y participer activement en dehors du contexte scolaire. Ils sont les mieux à même pour repérer les comportements à risques de leurs enfants et de leur fournir l'information nécessaire.
2. Les intervenants scolaires (enseignants, surveillants, infirmières, ASSEC,...) doivent appréhender la réalité de cette pratique afin de pouvoir mener des actions d'information adaptées dans l'établissement.

Rechercher les signaux d'alerte auprès des jeunes peut sauver des vies. Voici quelques détails pouvant alerter les parents :

trace suspecte sur le cou (parfois camouflée), lien, corde, ceinture, traînant sans raison auprès du jeune, maux de tête parfois violents, récidivants, douleurs auriculaires, diminution de concentration, rougeurs suspectes au visage, bruit sourds dans la chambre ou contre le mur (chute dans le cas d'une pratique solitaire), questions posées sur les effets, les sensations, les dangers de la strangulation.

[Cliquez ici pour visualiser le power point du SDIS 06 présenté à la conférence.](#)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet : www.jeudufoulard.com